

Matrice des Résultats du Programme de Coopération de l'UNICEF au Sénégal 2012 – 2016

OMD1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; OMD4 : Réduire la mortalité infantile ; OMD5 : Améliorer la santé maternelle ; OMD6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Articles de la CDE : article 6 et article 24

Priorités Nationales de développement (DPES): Accès aux services sociaux de base, inclusion sociale et développement durable : Réduction du fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infantiles ; Amélioration des performances du secteur de la santé en matière de prévention et de lutte contre les maladies ; Amélioration de la gouvernance du secteur de la santé ; Développement de l'assainissement en milieu urbain et rural ; Promotion des changements positifs de comportement des populations en matière d'hygiène et d'assainissement

Effet UNDAF 1: Les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient d'un paquet d'interventions de santé de qualité

| Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent) | Résultat(s) de la Composante du Programme | Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante) | | Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération |
|---|---|---|---|---|
| | | Indicateurs | Situation de référence/ Cible | |
| Survie de l'enfant et des femmes (FA 1 et FA3) | D'ici 2016, au moins 80% des mères et des enfants, particulièrement les plus vulnérables, utilisent le paquet intégré d'interventions de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement à haut impact pour la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant | % d'enfants âgés de 12 à 23 mois complètement vaccinés avant l'âge d'un an (national, par région et par quintile) | Valeurs de base (EDSⁱ, 2005): Total 59% ; Q1:58.9% ; Q5 : 64.9% ; Urbain : 58.8% ; Rural: 58.7% Cible : 80% | Structures techniques du Ministère de la Santé aux niveaux central et déconcentré Consortium des ONG du projet santé Communautaire Agences des Nations Unies : OMS, UNFPA, ONUSIDA, UNESCO, PAM Partenaires multi et bilatéraux : BAD, Fond Mondial, ACDI, MI, HKI, USAID, Banque Mondiale, Italie, Espagne, Japon, Luxembourg |
| | | % de mères bénéficiant d'au moins quatre consultations prénatales | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total : 39.8% ; Urbain : 50.6% ; Rural : 33.0% Cible : 60% | |
| | | % de femmes bénéficiant de l'assistance d'un personnel qualifié à l'accouchement (national, par région et par quintile) | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total 52% ; Q1 : 20% ; Q5 : 88.7% Urbain : 84.6% ; Rural : 33.2% Cible : 80% | |
| | | % de mères bénéficiant de visites post-natales deux jours après l'accouchement (national, par région et par quintile) | Valeurs de base (EDS, 2005): Total:28% ; Q1: 19.7% ; Q5: 42.2% ; Urbain : 45.1% ; Rural : 25% Cible : 50% | |
| | | % de femmes enceintes bénéficiant d'un test de dépistage du VIH au cours des consultations prénatales | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total : 7% ; Q1 : 12.9% ; Q5: 3.5% Urbain : 3.3% ; Rural : 14.4% Cible : 20% | |
| | | % de femmes enceintes dépistées séropositives bénéficiant d'une prophylaxie ARV (national) | Valeurs de base (Programme Sida, 2009): Total : 72% Cible : 80% | |
| | | % de la population bénéficiant d'une source d'eau améliorée | Valeurs de base (ENPS, 2009): Total: 72% ; Urbain:93% ; Rural : 57% Cible : 80% | |
| | | % de la population bénéficiant de toilettes améliorées | Valeurs de base (ENPS, 2009) : Total 64% ; Urbain : 90% ; Rural : 46% Cible : 80% | |
| | | % d'enfants mis au sein durant la première heure après la naissance | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total : 22.7% ; Q1 : 22.4% ; Q5 : 18.1% ; Urbain : 22.9% ; Rural : 22.6% Cible : 35% | |
| | | % d'enfants de moins de 5 ans ayant bénéficié d'une supplémentation en vitamine A | Valeurs de base (ENPS,2009) : Total : 75.3% ;Urbain : 77.5% ; Rural : 74.0% ; Q1 : 74% ; Q5 : 79% | |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | | Cible : 80% | |
| | % de ménages disposant du nécessaire pour le lavage des mains | Valeurs de base (EDS, 2005): Total : 34.9% ; Q1 : 16.2% ; Q5 : 48.5% ; Urbain : 41.9% ; Rural : 28.4% Cible : 50% | |

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous ; OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes / Articles de la CDE : Article 28 et Article 29

Priorités Nationales de Développement (DPES) : Accès aux services sociaux de base, inclusion sociale et développement durable : Prise en charge holistique de la petite enfance ; Achèvement du cycle Primaire pour tous les enfants en âge scolaire ; Création des conditions d'une éducation de Qualité à tous les niveaux ; Amélioration de la Gouvernance, de la déconcentration et de la décentralisation de la gestion du secteur

Effet UNDAF 3: Les enfants et adolescents, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient d'une éducation de base et d'une formation de qualité

| Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent) | Résultat(s) de la Composante du Programme | Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante) | | Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération |
|---|--|---|---|---|
| | | Indicateurs | Situation de référence/ Cible | |
| Education inclusive et de qualité (FA 2) | D'ici 2016, au moins 80% des enfants d'âge scolaire, particulièrement les plus vulnérables, ont accès à une éducation de base de qualité | Taux net de fréquentation à l'élémentaire (National, par sexe et par Quintile) | Valeur de base (ENDEM, 2009) : Total : 72% ; Q1 : 70% ; Q5 : 78% Filles : 74% ; Garçons : 70% Cible : 80% | Ministères techniques en charge de l'éducation (Education, Famille, Jeunesse...), collectivités locales ONGs internationales (AEPCS, CORIPH, ANPRAS, ENDA, ACAPES, TOSTAN, World Vision, CCF, Aide et Action, Eau-Vive, CREPA, GADEC, Plan International, Save the Children) Associations ou organisations de la société civile (FAWE, CNESCOFI, COSYDEP, Coalition EPT, ANPE) SNU : ONUSIDA, PAM, UNFPA, PNUD, UNESCO, FAO, OMS, BIT Partenaires multi-bilatéraux : France, Canada, Pays-Bas, Japon, USA/USAID, UE, BAD, BID, BM |
| | | % d'enfants d'âge scolaire non scolarisés (National, par sexe, par région et par Quintile) | Valeur de base (ENDEM, 2009) : Total : 11% ; Q1 : 11% ; Q5 : 6% Filles : 11% ; Garçons : 10% Cible : 5% | |
| | | Taux d'achèvement à l'élémentaire (National, par Sexe, par région et par quintile) | Valeur de base (MEN, 2010) : Total : 59.1% ; Garçons : 57.4% ; Filles: 60.9% Cible : 80% | |
| | | Taux de transition au moyen (National, par Sexe, par Région) | Valeur de base (ENDEM, 2009) : Total : 60% ; Garçons : 61.9% ; Filles : 57.1% Cible : 80% | |

OMD 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim/ Déclaration du Millénaire : section-VI : Protéger les groupes vulnérables/ Article(s) de la CDE: article 32, article 33, article 34, article 35, article 36

Priorités Nationales de Développement (DPES) : Accès aux services sociaux de base, inclusion sociale et développement durable : Promouvoir le droit des femmes et de la petite fille vulnérable ; Renforcer le cadre politique légal et réglementaire de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables ; Assurer l'accès aux services sociaux de base et de protection aux enfants en situation vulnérable ; Améliorer l'accessibilité de la justice ; Renforcer l'efficacité de la justice

Effet UNDAF 6 : Les groupes vulnérables (jeunes filles et garçons, femmes) bénéficient de protection adéquate contre les violences, abus et exploitation

Effet UNDAF 5 : Les groupes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale adéquat

| Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent) | Résultat(s) de la Composante du Programme | Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante) | | Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération |
|---|--|---|--|--|
| | | Indicateurs | Situation de référence/ Cible | |
| Protection de l'enfant (FA 3, FA 4) | D'ici 2016, les enfants, particulièrement les plus vulnérables bénéficient d'une protection accrue contre les violences, l'exploitation, les abus et les pratiques socioculturelles néfastes | % d'enfants en contact avec des services de protection bénéficiant d'une prise en charge | Valeur de base : ND Cible : 50% | Structures des Ministères de la Famille, de la Justice et des Affaires Sociales aux niveaux central et décentralisé ONGs : Tostan, Save the Children, Plan International, SAMU Social, ENDA/JA, Child Fund, World Vision, Terre des Hommes, PTA |
| | | Existence d'une politique de protection de l'enfant | Valeur de base (2011) : pas de politique Cible : politique de protection élaborée | |
| | | % de femmes ayant au moins une fille excisée | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total : 12% ; Urbain : 22% / Rural : 34% Cible : 0% | |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | Taux d'enregistrement à la naissance des enfants de 0-5ans | Valeurs de base (EDS, 2005) : Total : 55% ; Q1 : 31% ; Q5 : 81% ; Urbain : 75% ; Rural : 44% Cible : 70% | SNU : BIT, UNFPA, OIM, UN Trust Fund Partenaires multi et bilatéraux : Espagne, Italie, Japon, Belgique |
| | % d'enfants travailleurs (5-17 ans) | Valeur de base (ENTES, 2005): Total : 20% ; Urbain : 10% ; Rural : 25% Cible : 10% | |
| | % d'enfants en conflit avec la loi mis en détention | Valeur de base : ND Cible : ND | |

OMD 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; Déclaration du Millénaire : Section VI : Protéger les groupes vulnérables/ **Article(s) de la CDE: article 25, article 26, article 27**

Priorités Nationales de Développement (DPES): Accès aux services sociaux de base, inclusion sociale et développement durable : Renforcer le cadre politique légal et réglementaire de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables ; Assurer l'accès aux services sociaux de base et de protection aux enfants en situation vulnérable ; Améliorer la qualité du pilotage et la gestion publique ; Accroître les responsabilités et renforcer les capacités des collectivités locales pour la promotion du développement économique local durable ; Améliorer la gestion des finances publiques
Renforcement de la gouvernance

Priorités Nationales de Développement (DPES) : Renforcement de la gouvernance au niveau central et local en appui au développement humain durable et équitable : Renforcer les capacités financières de l'Etat ; Renforcer la discipline budgétaire ; Renforcer l'efficacité de la dépense publique

Effet UNDAF 5 : Les groupes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale adéquat

Effet UNDAF 9 : Les institutions nationales (centrales, territoriales et locales) assurent l'accélération de l'atteinte des OMD d'une manière participative, transparente et équitable en conformité avec les engagements internationaux.

| Composante du Programme (et domaine du PSMT y afférent) | Résultat(s) de la Composante du Programme | Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante) | | Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération |
|---|---|---|--|--|
| Politiques Sociales, et Plaidoyer (FA 5) | D'ici 2016, les enfants, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient d'une prise en charge accrue de leurs besoins dans le ciblage et la budgétisation des mécanismes de protection sociale et des politiques sociales | Indicateurs | Situation de référence/ Cible | Structures du Ministère de l'Economie et des Finances aux niveaux central et déconcentré, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales Centres de Recherche : Université Cheikh Anta Diop, CRES Agences des Nations Unies : UNFPA, PNUD OMS, BIT, PAM Partenaires multi et bilatéraux : Banque Mondiale, Union Européenne Cadre de partenariat : Groupe thématique sur la protection sociale |
| | | % montants alloués et dépensés En Santé : Santé primaire et programmes verticaux En Education : Education de base En Protection sociale : filets sociaux hors sécurité sociale | Valeur de base : Disparités importantes, RdP Santé et Education 2010 Cible : évolution positive de l'allocation/exécution budgétaire plus équitable | |
| | | Un système de collecte rapide (tableau de bord) de données sur l'accès aux services et les dépenses dans ces secteurs est mis en place et largement diffusé dans le public | Valeur de base : système n'est pas en place Cible : publication annuelle d'indicateurs clés d'allocations, dépenses et accès aux services de base (ex. sante, éducation) dans zones pilotes | |
| | | Existence d'un système national de transferts sociaux, instrument de protection sociale non-contributif, ciblant les familles vulnérables et prenant en compte les besoins des enfants | Valeur de base : Pas de système national de transferts sociaux Cible : Système national mis en place | |

ⁱL'actualisation des indicateurs de suivi renseignés à partir des données de l'EDS est prévue au cours du premier semestre 2011 sur la base des résultats de l'Enquête EDS-MICS dont la collecte de données est en cours. Une autre EDS est prévue en 2015.